

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 19 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00337

**STRATEGIE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION - SOUTIEN A
L'ASSOCIATION EMPLOI LOIRE OBSERVATOIRE (ELO) - SUBVENTION 2020 –
2021**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 13 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 65

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de voix : 68

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. Christian DUCCESCHI,
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Bernard BONNET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. François DRIOL donne pouvoir à M. Georges HALLARY,

M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Gilles BOUDARD, M. Yves MORAND, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance

Mme Siham LABICH
Le 25 novembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20201119-0202003370

DATE D'APPARITION : 25 novembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 19 NOVEMBRE 2020

STRATEGIE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION - SOUTIEN A L'ASSOCIATION EMPLOI LOIRE OBSERVATOIRE (ELO) - SUBVENTION 2020 – 2021

Fort d'un tissu d'entreprises constitué de PME et PMI, le territoire de Saint-Etienne Métropole se caractérise notamment par une forte concentration d'activités industrielles et plus particulièrement dans le domaine de la mécanique. Saint-Etienne Métropole est d'ailleurs le premier Pôle mécanicien de France après Paris avec près de 4 500 entreprises et 20 000 emplois.

Depuis de nombreuses années, les entreprises industrielles sont freinées dans leur développement, notamment du fait de difficultés de recrutement (inadéquation entre l'offre et la demande de compétences). Ce phénomène touche plusieurs secteurs de l'industrie (mécanique, chaudronnerie, etc.) mais aussi le transport, le BTP.

Considérant ces besoins de main d'œuvre non satisfait et un taux de chômage qui reste élevé, Saint-Etienne Métropole a saisi le Conseil de développement le 28 septembre 2016. Le 12 décembre 2017, le Conseil de Développement a rendu son avis intitulé « Emploi et formation : actions et stratégies pour l'attractivité et la cohésion sociale du territoire ».

Afin de répondre de manière concrète, Emploi Loire Observatoire (ELO) porte depuis 2018 la démarche Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF) qui se démarque par un partenariat public (Saint-Etienne Métropole, Etat, Région, Département) / privé (UIMM, FNTR, CAPEB). Des actions d'observation, d'animation de l'écosystème emploi – formation et de promotions des métiers « en tension » en direction des demandeurs d'emplois principalement et des scolaires également ont ainsi été déclinées ces deux dernières années.

Compte-tenu des résultats des actions déployées dans le cadre de la STEF , mais aussi de la dynamique issue de la gouvernance territoriale Emploi Formation, il est proposé de poursuivre le soutien à cette démarche, de renforcer les actions ayant fait leurs preuves et d'en expérimenter de nouvelles.

Ainsi, ELO, en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires emploi-formation, déploiera les actions suivantes :

- **Portrait de territoire** : Etat des lieux de l'emploi sur Saint-Etienne Métropole
- **Nouvelle Vie Pro** : Promotion des métiers réalisée sur une demi-journée avec un objectif de 30 à 50 demandeurs d'emploi en moyenne
Cette présentation peut être effectuée également en format numérique au cas où le contexte sanitaire ne permet pas des versions en présentiel.
- **Scolarité vers l'emploi** : actions de promotion des métiers, auprès des élèves, des étudiants mais également auprès du corps enseignant, des chefs d'établissement et des parents, dans les établissements ou en dehors.
- **Talents et Métiers** : reconstitution de trois entreprises grande nature au Zenith de Saint-Etienne qui permet aux professionnels, en situation grâce aux équipements présents (machines, véhicules, etc.), de présenter 15 métiers de la mécanique, du transport et de la construction à près de 700 personnes, sur 2 jours.

Compte tenu du contexte sanitaire en 2020, le salon annulé deux fois est reporté au printemps 2021 (avril / mai à définir avec le zénith).

- **Agenda** : à raison de deux fois par an, les participants de STEF seront invités à partager sur les actions à venir en direction des demandeurs d'emploi
- **Expérimentation d'actions** :
 - o **la découverte de l'entreprise** au travers de journées portes ouverte ou de stages (pendant une semaine, chaque jour découverte d'une entreprise nouvelle, d'un nouveau métier dans une même filière)
 - o autour de la question de la **fracture numérique** de certains demandeurs d'emploi

Il est également convenu qu'ELO se rapprochera des acteurs concernés en vue d'intégrer dans la démarche d'autres acteurs représentants de secteurs d'activités « en tension » en plus de la mécanique, du transport et du BTP. Eu égard à leur poids économique local, les métiers du textile, de l'agro-alimentaire et de l'ensemble des domaines d'activités qui adressent le marché de la santé sont particulièrement ciblés.

Par ailleurs et considérant que :

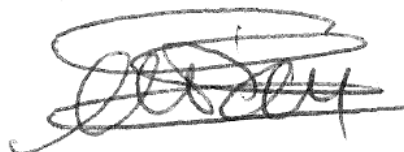
- La crise sanitaire du COVID 19 fragilise nos économies et les entreprises du territoire,
- L'Etat souhaite renforcer son soutien à l'industrie, au travers du dispositif Territoire d'Industrie.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à Emploi Loire Observatoire (ELO) d'un montant global de 50 000 € pour l'année 2020 pour la démarche Stratégie Territoriale Emploi Formation,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2020,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisantes de ces affaires,**
- **impute la dépense correspondante sur le budget principal au compte SERV/chap 65/SUECO.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU